

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **37 (1901)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE: *Une opinion pédagogique de M. Anatole France. — L'enseignement de la géographie. — Chronique scolaire: Confédération suisse, Jura bernois, Vaud, Berne, Belgique. — Partie pratique: Sciences naturelles: La martre commune. — Histoire: Les Zœringen. — Composition: Etudes descriptives pour le degré supérieur. — Dictée. — Page choisie: Utilité de l'histoire. — Comptabilité.*

UNE OPINION PÉDAGOGIQUE DE M. ANATOLE FRANCE

Dans un article paru l'année dernière¹ et intitulé *Les narrations enfantines*, nous avons essayé d'indiquer les conditions exigibles d'un récit destiné à l'enfance. Nous disions notamment qu'aucun récit composé de toutes pièces n'avait la valeur des contes populaires, dont la naïveté, plus apparente que réelle, convient à l'esprit enfantin, et que leur origine met particulièrement à la portée des jeunes imaginations, avides de merveilleux et rebelles à toute abstraction. Nous signalions aussi l'erreur qui consiste à ne vouloir édifier la première éducation que sur le raisonnement, système tout à fait contraire à la nature de l'enfant.

Si nous avions connu alors l'un des plus charmants ouvrages de M. Anatole France, nous aurions pu nous dispenser d'écrire une partie du dit article et nous contenter de citer, pour le plus grand profit des lecteurs de *l'Éducateur*, le passage que nous transcrivons ci-dessous. Il est tiré du *Livre de mon ami*, l'une des plus fines analyses de l'âme enfantine que nous possédions. Lisez, chers collègues, *le Livre de mon ami*² (Bibl. cant. vaudoise. M3543^c); le brin de scepticisme qui s'en dégage par endroits et les opinions par trop classiques du spirituel académicien n'en laissent pas moins à cette excursion dans l'intimité d'un jeune enfant (il est aisé de voir que M. France rapporte des souvenirs personnels) toute sa saveur originale.

E. BRIOD.

Il est remarquable que les enfants montrent, la plupart du temps, une extrême répugnance à lire les livres qui sont faits pour eux. Cette répugnance ne s'explique que trop bien. Ils sentent, dès les premières pages, que l'auteur s'est

¹ Nos 29/30. 28 juillet 1900.

² Paris, Calmann Lévy, éditeur, 1896.

efforcé d'entrer dans leur sphère, au lieu de les transporter dans la sienne, qu'ils ne trouveront pas, par conséquent, sous sa conduite, cette nouveauté, cet inconnu dont l'âme humaine a soif à tout âge. Ils sont déjà possédés, ces petits, de la curiosité qui fait les savants et les poètes. Ils veulent qu'on leur révèle l'univers, le mystique univers. L'auteur qui les replie sur eux-mêmes et les retient dans la contemplation de leur propre enfantillage, les ennuie cruellement.

C'est pourtant à cela qu'on s'applique par malheur quand on travaille, comme on dit, pour le jeune âge. On veut se rendre semblable aux petits. On devient enfant, sans l'innocence et la grâce. Je me rappelle un *Collège incendié* qu'on me donna avec les meilleures intentions du monde. J'avais sept ans et je compris que c'était une niaiserie. Un autre *Collège incendié* m'eût dégoûté des livres, et j'adorais les livres.

Il faut bien pourtant, me direz-vous, se mettre à la portée des jeunes intelligences.

Sans doute, mais on y réussit mal par le moyen ordinairement employé, qui consiste à affecter la niaiserie, à prendre un ton béat, à dire sans grâce des choses sans force, enfin à se priver de tout ce qui, dans une intelligence adulte, charme ou persuade.

Pour être compris de l'enfance, rien ne vaut un beau génie. Les œuvres qui plaisent le mieux aux petits garçons et aux petites filles sont les œuvres magnanimes, pleines de grandes créations, dans lesquelles la belle ordonnance des parties forme un ensemble lumineux, et qui sont écrites dans un style fort et plein de sens¹.

J'ai plusieurs fois fait lire à de très jeunes enfants quelques chants de l'*Odyssee*, dans une bonne traduction. Ces enfants étaient ravis. Le *Don Quichotte* est, moyennant de larges coupures, la lecture la plus agréable où puisse se plonger une âme de douze ans. Pour moi, dès que j'ai su lire, j'ai lu le généreux livre de Cervantes, et je l'ai tant aimé et si bien senti, que c'est à cette lecture que je dois une forte part de la gaité que j'ai encore aujourd'hui dans l'esprit.

Robinson Crusoe lui-même, qui est, depuis un siècle le classique de l'enfance, fut écrit en son temps pour de graves hommes, pour des marchands de la cité de Londres et pour des marins de Sa Majesté. L'auteur y mit tout son art, toute sa rectitude d'esprit, son vaste savoir, son expérience. Et cela se trouve n'être que le nécessaire pour amuser des petits grimauds d'école.

Les chefs-d'œuvre que je cite-là contiennent un drame et des personnages. Le plus beau livre du monde n'a pas de sens pour un enfant si les idées y sont exprimées d'une façon abstraite. La faculté d'abstraire et de comprendre l'abstraction se développe tard et très inégalement chez les hommes. Mon professeur de sixième, qui, sans lui en faire un reproche, n'était ni un Rollin ni un Lhomond, nous disait de lire, pendant les vacances, pour nous délasser, le *Petit-Carême* de Massillon. Mon professeur de sixième nous disait cela pour nous faire croire qu'il se délassait lui-même à cette lecture et nous étonner ainsi. Un enfant que le *Petit-Carême* intéresserait serait un monstre.

Que tout vive, que tout soit grand, large, puissant dans notre récit, et il conviendra bien aux enfants, pourvu toutefois (cela va sans dire) que rien n'y éveille les sens avant l'heure. Aussi voit-on que, s'il est de bons livres écrits spécialement pour les enfants, ces livres sont dus pour la plupart, à des auteurs exercés à parler aux hommes le langage qui les intéresse. Je citerai, par exemple, les noms de Dickens, Desnoyers, Louis Ratisbonne, Octave Feuillet.

¹ Dans la pratique, il y a lieu de distinguer entre les récits simplement destinés à être lus, et dans lesquels la forme et le fond sont également importants, et ceux qui doivent servir à l'enseignement narratif, c'est-à-dire être exposés avec méthode et dans un but défini. M. A. France traite la question à un point de vue tout général, et ne fait pas cette distinction.

En résumé, j'ai peu de goût pour les spécialistes de l'enfance. J'y préfère les femmes aux hommes, et pourtant je ne sais guère que trois ou quatre femmes qui, n'ayant travaillé que pour les enfants, savent penser et dire.

Dans tous les cas, si vous écrivez en vue de l'enfance, ne vous faites point une manière particulière. Pensez très bien, écrivez très bien. C'est là l'unique secret pour plaire à vos lecteurs.

Cela dit, j'aurais tout dit si, depuis vingt ans, nous n'avions pas eu en France et, je crois, dans le monde entier, l'idée qu'il ne faut donner aux enfants que des livres de science, de peur de leur gâter l'esprit par la poésie.

Cette idée est si profondément enracinée dans l'esprit public qu'aujourd'hui, quand on réimprime Perrault, c'est seulement pour les artistes et les bibliophiles. Par contre, les catalogues illustrés des livres d'étrennes enfantines présentent aux yeux, pour les séduire, des crabes, des araignées, des nids de chenilles, des appareils à gaz. C'est à décourager d'être enfant. A la fin de chaque année, les traités de vulgarisation scientifique, innombrables comme les lames de l'Océan, inondent et submergent nous et nos familles. Nous en sommes aveuglés, noyés. Plus de belles formes, plus de nobles pensées, plus d'art, plus de goût, rien d'humain. Seulement des réactions chimiques et des états physiologistes.

On m'a montré hier l'*Alphabet des Merveilles de l'industrie* ! Dans dix ans, nous serons tous électriciens. M. Louis Figuier, qui pourtant est un homme de bien, sort de sa placidité ordinaire à la seule pensée que les petits garçons et les petites filles peuvent connaître encore *Peau d'âne*. Il a composé une préface tout exprès pour dire aux parents de retirer à leurs enfants les *Contes de Perrault* et de les remplacer par les ouvrages du docteur Ludovicus Ficus, son ami. — Fermez-moi ce livre, mademoiselle Jeanne, laissez-là, s'il vous plaît, l'« Oiseau bleu couleur du temps », que vous trouvez si aimable et qui vous fait pleurer, et étudiez vite l'éthérisation. Il serait beau qu'à sept ans vous n'eussiez pas encore une opinion faite sur la puissance anesthésique du protoxyde d'azote ! — M. Louis Figuier a découvert que les fées sont des êtres imaginaires. C'est pourquoi il ne peut souffrir que l'on parle d'elles aux enfants. Il leur parle du guano qui n'a rien d'imaginaire. — Eh bien ! docteur, les fées existent précisément parce qu'elles sont imaginaires. Elles existent dans les imaginations naïves et fraîches, naturellement ouvertes à la poésie toujours jeune des traditions populaires.

Le moindre petit livre, qui inspire une idée poétique, qui suggère un beau sentiment, qui remue l'âme enfin, vaut infiniment mieux, pour l'âme et pour la jeunesse, que tous vos bouquins bourrés de notions mécaniques.

Il faut des contes aux petits et aux grands enfants, de beaux contes en vers ou en prose, des écrits qui nous donnent à rire ou à pleurer et qui nous mettent dans l'enchantement.

« Le besoin, dit M. de Lescure, d'oublier la terre, la réalité, leurs déceptions, leurs affronts, si durs aux âmes fières, leurs chocs brutaux, si douloureux aux sensibilités délicates, est un besoin universel. Le rêve, plus que le rire, distingue l'homme des animaux et établit sa supériorité. »

Eh bien ! ce besoin de rêver, l'enfant l'éprouve. Il sent son imagination qui travaille, et c'est pour cela qu'il veut des contes.

Les conteurs refont le monde à leur manière et ils donnent aux faibles, aux simples, aux petits, l'occasion de le refaire à la leur. Aussi ont-ils l'influence la plus sympathique. Ils aident à imaginer, à sentir, à aimer.

Et ne craignez point qu'ils trompent l'enfant en peuplant son esprit de nains et de fées. L'enfant sait bien que la vie n'a point de ces apparitions charmantes. C'est votre science amusante qui le trompe ; c'est elle qui sème des erreurs difficiles à corriger. Les petits garçons qui n'ont point de défiance se figurent, sur la foi de M. Verne, qu'on va en obus dans la lune et qu'un organisme peut se soustraire sans dommage aux lois de la pesanteur.

Quel profit tirent les enfants d'une science sans méthode, d'une littérature faussement pratique qui ne parle ni à l'intelligence ni au sentiment ?

Il faudrait en revenir aux belles légendes, à la poésie des poètes et des peuples, à tout ce qui donne le frisson du beau.

Hélas ! notre société est pleine de pharmaciens qui craignent l'imagination. Et ils ont bien tort. C'est elle, avec ses mensonges, qui sème toute beauté et toute vertu dans le monde. On n'est grand que par elle. O mères ! n'ayez pas peur qu'elle perde vos enfants : elle les gardera, au contraire, des fautes vulgaires et des erreurs faciles.

ANATOLE FRANCE.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

L'année dernière, M^{lle} Reynolds, maîtresse d'école à Cardiff, a publié, sous le titre de *L'enseignement de la géographie en Suisse*, un rapport présenté à l'université du pays de Galles, à la suite d'une visite de l'auteur dans quelques-uns de nos établissements d'instruction publique, à Zurich, Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Fribourg.

Dans ce petit travail, M^{lle} Reynolds traite, entre autres, du but de l'enseignement de la géographie dans les universités suisses, des méthodes employées, des excursions et voyages scolaires et du dessin de cartes.

Novice dans la carrière, elle raconte simplement ce qu'elle a vu, ne porte presque jamais de jugement et ne se permet aucune critique. Ainsi, n'énonçant pas d'idée qui soit à elle, se bornant à comparer ce qui existe chez nous avec ce qui se fait dans son pays, elle ne nous parle guère que de choses qui nous sont familières depuis longtemps.

Autrefois, dit M^{lle} Reynolds, l'enseignement de la géographie ne consistait qu'à charger la mémoire de l'enfant du plus grand nombre de noms possibles ; aujourd'hui, la plupart des instituteurs, si ce n'est tous, comprennent que les noms ne présentent d'utilité qu'autant qu'ils sont associés dans l'esprit de l'enfant aux choses dont ils sont la représentation.

Rappelant qu'un disciple de Pestalozzi, Charles Ritter, fondateur de la science de la géographie, a formulé, par le titre même de son grand ouvrage de *Géographie comparée, basée sur l'étude de la terre dans ses relations avec la nature et avec l'histoire de l'Homme*, le but de l'enseignement de cette science, elle reconnaît au professeur Guyot, de Neuchâtel, élève de Ritter, et, parmi nos contemporains, aux professeurs Finsler et Brückner, de Berne, Rosier, P. Chaix, et E. Chaix, de Genève, Hotz, de Bâle, le mérite d'avoir déterminé d'une manière plus précise encore la direction à donner à l'étude de la géographie dans nos écoles.

Il s'agit, non d'un but spécial, immédiat, tel que celui à poursuivre, suivant que la géographie est enseignée dans des écoles de campagne, ou dans des écoles de villes, mais d'un but général, purement éducatif, propre à développer chez les enfants les facultés de l'imagination et de l'observation, comme aussi à relier cette franche d'étude avec d'autres sciences, histoire, zoologie, botanique, etc.

C'est bien aux travaux des éducateurs cités par M^{lle} Reynolds que nous, Suisses romands, nous devons, pour une part, les progrès réalisés dans l'enseignement de la géographie. Mais nous ne saurions oublier que, il y a soixante ans, un autre disciple de Ritter, Ulysse Guinand, y avait déjà largement contribué par la publication de son *Etude de la terre*.

Je ne crois pas nécessaire de parler ici de la géographie comme branche d'enseignement dans les universités suisses.

M^{lle} Reynolds commence son chapitre relatif aux méthodes en disant qu'il existe chez nous un grand nombre de méthodes d'enseignement de la géographie, quelques-unes antiques et fort défectueuses, mais la majorité, modernes et présentant des applications intéressantes de la manière nouvelle de concevoir la géo-

graphie. « En Suisse, ajoute-t-elle, partout où l'instruction est la plus avancée, le manuel compte peu, la carte, beaucoup, le maître, davantage, et l'enfant, plus que tout le reste. » Intéresser l'enfant, exercer ses forces actives, la géographie y est éminemment propre, car elle offre, entre l'homme et les phénomènes de la nature, toute une série logique de relations que l'enfant peut être amené à découvrir lui-même et sans beaucoup de peine, si le maître emploie une bonne méthode.

En quoi consistera celle-ci ? M^{lle} Reynolds rapporte les paroles du Dr Brunhes : « Autrefois, on définissait la géographie la description de la terre ; la géographie est en réalité la science de la terre. Elle ne se contente pas de décrire les phénomènes ; elle les explique ». C'est donc la méthode explicative et non la méthode de description qui fournira le mieux les moyens d'intéresser l'enfant et d'exercer l'activité de son esprit. M. le professeur Rosier a adopté cette méthode dans son enseignement et montre excellemment, dans plusieurs articles, comment elle peut s'employer conjointement avec la méthode interrogative, ne laissant que peu ou pas de place à la méthode expositive, où le maître, non l'élève, explique les phénomènes géographiques.

Ailleurs, M^{lle} Reynolds mentionne la vieille méthode, qui consiste à traiter la géographie d'un pays, en divisant la matière par paragraphes distincts intitulés : situation, étendue, relief, bassins, etc., et elle lui oppose la méthode nouvelle appelée quelquefois la méthode du tout ensemble.

En appliquant cette dernière méthode, les différents faits géographiques d'une région sont traités simultanément, ou dans l'ordre qui semble le plus à propos, de façon à offrir à l'enfant comme une série de tableaux vivants représentant cette région dans sa condition actuelle, en même temps qu'une compréhension claire des relations entre les divers éléments de ces tableaux.

L'emploi de la méthode du tout ensemble s'est répandu dans la Suisse romande par suite de l'introduction des manuels du professeur Rosier.

Je ne suivrai pas M^{lle} Reynolds dans les détails qu'elle donne sur les voyages scolaires, sur le dessin de cartes et le matériel géographique.

En somme, l'enseignement de la géographie dans nos établissements d'instruction publique lui a paru assez bon pour le recommander à ses compatriotes comme un modèle dont ils devraient s'inspirer lors de la réorganisation de leurs écoles.

J. M.

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — Examens des recrues. — Les examens pédagogiques des recrues en 1900 ont donné les résultats que voici :

Rangés d'après le nombre de très bons résultats totaux par 100 recrues, les cantons occupent l'ordre suivant :

Bâle-Ville 41, Obwald 39, Genève et Schaffhouse 30, Thurgovie 37, Neuchâtel 37, Zurich et Argovie 34, Nidwald 32, Glaris 30, Vaud, Soleure, Appenzell-Extérieur et St-Gall 29, Lucerne 27, Berne 25, Valais et Grisons 24, Schwyz, Zoug et Bâle-Campagne 23, Fribourg 22. Uri 15, Tessin 14, Appenzell-Intérieur 13.

Moyenne pour la Suisse : 28.

Rangés d'après les très mauvais résultats totaux, les cantons se présentent comme suit :

Genève 1, Obwald 2, Neuchâtel 3, Schaffhouse 4, Vaud, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Thurgovie, Valais 5 ; Argovie et Fribourg 6, Zurich, Nidwald, Zoug, Glaris, Soleure, Appenzell-Extérieur 7 ; Berne 9, Lucerne et St-Gall 10, Schwyz 12, Uri 14, Tessin 17, Grisons 18, Appenzell-Intérieur 20.

Moyenne de la Suisse : 8.

Les résultats généraux des examens accusent un arrêt, sinon un léger recul sur ceux de l'année précédente, puisque le nombre des recrues ayant obtenu de très bons résultats d'ensemble ne s'est élevé qu'à 28 au lieu de 29 en 1899 (Vaud 29 au lieu de 31). La proportion des très mauvais résultats est restée la même (Vaud 5 en 1899 et 5 en 1900. Les résultats sont meilleurs pour la composition et l'instruction civique, un peu plus défavorables pour le calcul.

La note 5, qui accuse l'ignorance absolue de la recrue examinée, est en diminution progressive et rapide (16,3 ‰ en 1891 ; 5,8 ‰ en 1900).

Rangés d'après les plus mauvais résultats (notes 4 et 5 dans plus d'une branche) les districts vaudois occupent l'ordre suivant :

Grandson 1 très mauvais résultat sur 100 recrues. Moudon et La Vallée 2. Lausanne, Vevey, Morges, Orbe, Oron 3. Yverdon 4. Cossonay, Payerne, Avenches, Rolle 5. Echallens 6. Aigle 7. Nyon 8. Aubonne 10. Lavaux 10. Pays-d'Enhaut 19.

Notre prochain numéro contiendra un article de notre collaborateur, M. Gailloz, sur les résultats des examens des recrues en 1900.

JURA BERNOIS. — Ecole complémentaire. — Les jeunes gens qui désirent subir l'examen en libération de l'école complémentaire doivent adresser leur demande jusqu'au 10 octobre à l'inspecteur primaire de leur arrondissement.

La demande doit être accompagnée du livret scolaire et de deux francs.

— **Enfants et allumettes.** — Vu que du 1^{er} mai au 31 juillet 1901, il s'est produit six incendies attribués à l'imprudence d'enfants jouant avec des allumettes, le vice-préfet de Porrentruy fait publier que dorénavant les parents seront rendus responsables de leurs enfants. Les six incendies relevés par M. le vice-préfet ont causé des dommages pour 39 000 francs. Il serait intéressant de savoir dans quelles localités ces incendies se sont déclarés.

— **Cours d'instruction professionnelle pour maîtresses d'ouvrages.** — Ce cours, commencé le 22 juillet, s'est terminé le 14 septembre, à Delémont. Les 33 participantes ont toutes été brevetées dans les examens des deux derniers jours dirigés par M^{mes} Albrecht et Schneckenburger et M. le directeur Duvoisin. Une institutrice du canton de Bâle-Campagne, M^{lle} Lina May, a suivi le cours en qualité d'auditrice. Voici les noms des maîtresses brevetées :

M^{mes} Bauer Marie, d'Orvin ; Benoit Esther, de Romont ; Bindit Hermance, de Vauffelin ; Bourquard Marie, de Boécourt ; Chapatte Marie, des Bois ; Chevalier Bertha, de Moutier ; Crélerot Hermine, de Tramelan-dessous ; Erard Julie, des Sairains ; Frey Anna, de Corgémont ; Giauque Evodie, de Nods ; Gigon Bertha, de Chevenez ; Gindrat Mathilde, de Tramelan-dessus ; Hermann Frida, de Delémont ; Houlmann Virginie, de Soubey ; Juillerat Louise, d'Undervelier ; Junod Hélène, de Corgémont ; Keller-Fleury Annette, de Pleigne ; Langel-Boivin Julia, de Saicourt ; Lachat Angéline, de La Bourg ; Mercerat Fanny, de Sonvillier ; Metthez Berthe, de Courgenay ; Paroz-Calame Mathilde, de Saicourt ; Perrin Elisa, de Tramelan-dessus ; Philippe Julie, de Delémont ; Riébel Lydie, de Bienne ; Rossé Victorine, de Courcelon ; Rossel Elisa, de Tramelan-dessus ; Sauer Marie, de Delémont ; Schaffter Elvire, de la Montagne de Moutier ; Scussel Augusta, de Courroux ; Seuret Elisa, de Châtillon ; Villars-Flotiront Marie, de Frinvillier ; Wild Mathilde, de St-Imier.

— **Cours de gymnastique à Bienne.** — On annonce que 60 participants se sont inscrits jusqu'à maintenant pour le cours de gymnastique pour jeunes filles qui aura lieu prochainement à Bienne.

H. GOBAT.

VAUD. — Ecoles normales. — L'école normale a eu ces jours derniers la visite de M. Gabriel Compayré, ancien membre de la Chambre des députés, de 1881 à 1887, rapporteur de la Loi dite

« des traitements », secrétaire du Parlement français, actuellement recteur de l'Académie de Lyon, un des hommes d'école les plus en vue de la troisième République et dont les ouvrages pédagogiques ont été traduits en anglais et en allemand.

M. Compayré, qui a assisté à quelques leçons, visité l'établissement à fond, ainsi que le Musée scolaire, a bien voulu se déclarer très satisfait des installations qu'il a vues et de l'organisation de nos classes d'application.

M. le Recteur de Lyon terminait à Lausanne son pèlerinage pestalozzien, commencé à Zurich, poursuivi à Stans, Berthoud, Munchenbuchsee et Yverdon.

— **A propos des logements d'instituteurs.** — Il est une chose qui frappe : c'est l'exiguïté des logements de beaucoup d'instituteurs de la campagne. Les autorités communales chargées de pourvoir au logement de leurs régents se figurent, semble-t-il, qu'un maître d'école est tout « esprit » et que son corps ne compte pas, ou qu'il doit rester célibataire jusqu'à la consommation des siècles, ou que sa famille, s'il en a une, peut loger, comme celle des oiseaux, dans les arbres de la pépinière scolaire... En effet, il est tel de nos collègues qui a pour tout logement deux pièces, dont l'une ne peut même pas compter comme chambre, tant elle est étroite ; tel autre a une chambre au rez-de-chaussée et l'autre à l'étage, un troisième a, par je ne sais quelle combinaison, trouvé moyen d'élever huit enfants — les régents ont parfois de ces descendance de patriarche — dans un appartement d'une chambre et demie... mettons deux chambres.

Et ce n'est pas seulement, comme vous pourriez le supposer, dans les hameaux perdus de notre canton que les instituteurs sont si à l'étroit : je connais un régent de petite ville qui en est réduit aux deux pièces. Aussi va-t-il probablement laisser la place — ou le manque de place — à un collègue célibataire qui se sentira plus à l'aise dans le logement. — Et ce n'est pas seulement dans les tout vieux bâtiments d'école que l'espace réservé aux régents est mesuré si largement : Je sais un collège édifié ces dernières années où l'appartement du régent occupe exactement le même espace que l'une des classes. Sur une place de 11 m. de long sur 7 m. de large on a trouvé moyen de disposer : deux vestibules, une cuisine et trois chambres. Vous pouvez juger de la grandeur des pièces. Et notez qu'à côté, de vastes places sont innocuées...

Ce que j'en dis là n'est point pour me plaindre. Je suis heureusement très bien partagé sous ce rapport et je serais mal venu de réclamer. Mais il me paraît que nos autorités communales ont tort quelquefois de marchander la place à leurs instituteurs. Ceux-ci se voient alors obligés de chercher ailleurs un logement plus spacieux. Bon nombre de mutations regrettables n'ont pas eu d'autres causes.

Une question pour terminer : Une commune qui a autorisé son instituteur à sous-louer son appartement a-t-elle le droit de retenir une partie du prix de location ? Le fait s'est présenté tout dernièrement et n'a pas laissé d'étonner les collègues qui en ont eu connaissance. Il serait intéressant de connaître l'opinion des instituteurs sur ce point qui les touche de près.

A. ROULIER.

— **Vevey.** — Une pétition a demandé, ce printemps, que les leçons des classes inférieures (6^e et 7^e) de l'école primaire commencent, pendant l'été, à 8 heures du matin au lieu de 7 heures.

A titre d'essai, il a été fait droit à cette demande.

Cette modification a présenté de nombreux inconvénients : les parents qui vont au travail à 7 heures envoient leurs enfants à l'école à ce moment-là. Ils stationnent devant le collège, font du tapage et troublent les leçons des autres classes. Ou bien, ils sortent de chez eux à 7 heures, se promènent, s'amuse dans les

rues et n'entrent en classe qu'après 8 heures. On a constaté, en effet, une augmentation considérable du nombre des entrées tardives.

Lorsque la même classe renferme des élèves de deux degrés, dont les uns entrent à 7 heures, les autres à 8 heures, on peut aisément se représenter la perturbation occasionnée par l'arrivée de ces derniers.

La récréation a lieu à 9 heures. A peine les enfants qui commencent à 8 heures sont-ils au travail qu'ils le quittent, et ce sont les heures d'études avant les récréations qui sont considérées comme les plus profitables.

Ces divers motifs ont engagé la commission scolaire à ne pas prolonger un essai dont les résultats sont préjudiciables à la bonne marche de nos écoles, d'autant plus que les parents, dans leur majorité, n'étaient pas d'avis de changer l'heure d'entrée à l'école. La commission scolaire a donc rapporté sa décision et, à partir du 19 août, toutes les classes commencent leurs leçons à 7 heures du matin.

C'était là une heureuse et bonne initiative. Il est regrettable que les autorités veveysannes aient cru devoir rapporter leur première décision. — (*La Réd.*)

‡ **BERNE. — Pénurie d'instituteurs.** Il résulte d'une enquête à laquelle vient de se livrer le Département de l'instruction publique que le canton de Berne, sa partie allemande principalement, souffre d'une pénurie d'instituteurs. Plus de 100 classes ne sont pas dirigées selon les prescriptions de la loi. Faute d'hommes absolument qualifiés, on a dû se contenter d'instituteurs qui ne réunissent pas toutes les qualités voulues. En nombre d'endroits, ce sont des institutrices qui remplacent les maîtres, non seulement dans les classes inférieures, mais dans les classes intermédiaires et les classes supérieures. Ailleurs, comme on n'a pu trouver ni maître ni maîtresse, la classe est dirigée chaque jour pendant une heure ou deux par un instituteur ou une institutrice d'une commune voisine.

Pour remédier en partie à cette disette d'éducateurs, le *Bund* propose d'agrandir l'École normale et de l'installer dans le voisinage de Berne. Elle est actuellement à Hofwyl et ne peut recevoir, vu ses dimensions, tous les candidats à la carrière de l'enseignement.

— **Pension de retraite des instituteurs.** — Ces pensions viennent d'être fixées de la manière suivante pour les maîtres de la ville de Berne :

a) Instituteurs : Après 20 ans de service, 600 fr. ; 25 ans, 800 fr. ; 30 ans, 1000 fr.

b) Institutrices : Après 15 ans de service, 600 fr. ; 20 ans, 800 fr. ; 25 ans, 1000 fr.

Dans le cas où l'intérêt de l'école le demande, le conseil municipal peut accorder la pension, éventuellement une pension plus élevée, à un instituteur (ou institutrice) qui n'aurait pas accompli le nombre d'années d'enseignement réglementaire.

Le temps pendant lequel les instituteurs fonctionnent à titre provisoire n'entre pas en ligne de compte ; on admettra, par contre, pour déterminer le montant de la pension, la moitié des années passées au service d'autres communes du canton.

Ces dispositions entreront en vigueur le 1^{er} janvier 1902 ; elles sont applicables aux membres du corps enseignant qui bénéficient déjà de la pension de retraite municipale.

BELGIQUE. Fruits de la réaction. 121 000 enfants en âge de fréquenter l'école ne reçoivent aucune instruction en Belgique. Des 136 510 enfants qui ont quitté l'école en 1896, 33 451 seulement avaient parcouru toutes les classes. Le 12 ½ % des 33 300 recrues entrées au service l'année dernière, n'avaient reçu aucune instruction. Le 10 % des recrues savaient tout juste lire et écrire.

Erratum. — Page 550 de l'*Educateur*, quatrième ligne, à partir du bas, lire *importait* au lieu de *importerait*.

PARTIE PRATIQUE

SCIENCES NATURELLES

La martre commune.

A. EXPOSITION.

Habitat. — La martre fuit les lieux découverts ; elle fréquente les épaisses forêts, grimpe sur les arbres avec une agilité sans égale. Sa demeure est un tronc creux, un nid abandonné de pie, de corbeau, d'oiseau de proie.

Cet animal est répandu dans toutes les régions boisées de l'hémisphère nord. En Europe on le trouve en Scandinavie, en Russie, dans les Iles Britanniques, en Allemagne, en France, en Italie, en Suisse ; en Asie on le voit jusqu'à l'Altai ; en Amérique, jusque sur les bords de l'Hudson.

Mœurs, habitudes. — La martre dort presque tout le jour ; à la nuit tombante, elle va chercher sa nourriture. Malheur à l'oiseau qui se laisse surprendre dans son sommeil ! Elle poursuit l'écureuil, dont les bonds hardis sur les branches les plus minces ne sont pas toujours un sûr garant contre son ennemi. Le lièvre qui dort ou songe en son gîte devient facilement la proie de la martre. Dans l'herbe ou les blés elle saisit, en un vigoureux élan, la caille ou la perdrix qui garde sa couvée. Quand il a fait choix d'une victime, le féroce bourreau lui ouvre la gorge d'un coup de dent et boit le sang avec avidité. A défaut de nourriture animale, la martre se contente de cerises, de prunes, de raisins ou des baies qu'elle offre la forêt. Dans ses sorties nocturnes, elle visite parfois les ruchers, car on la dit très friande de miel d'abeilles. Mais c'est dans les poulaillers qu'elle commet ses plus grands crimes ; il ne se passe guère d'hiver qu'elle ne laisse ici ou là de sinistres traces de son passage. Comme la fouine et ses congénères, la martre tue tout et emporte quelques poulets, quelques pigeons destinés à sa progéniture.

Accroissement. — Au printemps, en avril ou en mai, la femelle de la martre commune donne le jour à trois ou quatre petits qu'elle dépose dans un nid tapissé d'herbes dont elle a brutalement pris possession. Leur croissance est telle qu'après deux mois les jeunes sont assez forts pour suivre la mère. Au reste, elle s'en éloigne rarement et, au moindre danger, jette un cri d'avertissement qui précipite leur fuite.

Description. — La martre est un carnivore au corps très allongé, vermiforme, de la taille d'un gros chat. Sa petite tête arrondie, au sommet, porte de courtes oreilles ; les yeux sont perçants, l'odorat subtil. Les pieds, particulièrement courts, sont terminés par cinq doigts aux ongles crochus et bien affilés. Quatre rangées de poils à la lèvre supérieure constituent de belles moustaches. La queue, très touffue, mesure environ 30 cm. Le duvet fin et soyeux qui recouvre immédiatement l'épiderme fait toute la valeur de la fourrure.

Chasse. — Quelques gouvernements encouragent la destruction de la martre par une prime aux chasseurs. Mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle on lui déclare la guerre : sa peau, évaluée en hiver à une dizaine de francs, devient un article de commerce. Le plus souvent on prend l'animal au piège, néanmoins il tombe aussi sous le plomb du chasseur. Traquée par les chiens, la martre s'élance par bonds rapides vers le fourré le plus proche ou avise un arbre de la futaie. Volontiers alors, immobile à son poste d'observation, elle se prête admirablement au coup de fusil qui va mettre fin à ses craintes.

B. RÉSUMÉ ORAL, PUIS RÉDACTION.

C. GÉNÉRALISATION. — Les martres forment un genre nombreux dont la biologie permet des rapprochements avec les carnassiers. Dentition solide, sens admirables, tête petite, arrondie au sommet, museau pointu, corps svelte et

allongé, pouvant pénétrer dans les plus petites ouvertures. C'est bien là l'organisation parfaite de hardis voleurs, de féroces brigands.

A part les martres proprement dites, il y a les belettes, les fouines, les putois, les furets, les hermines, les zibelines, qui procurent les fourrures les plus précieuses ; ces dernières se payent jusqu'à 240 fr. Tous appartiennent à la famille des *mustélidés*.

APPLICATIONS : à volonté.

L. BOUQUET.

HISTOIRE

Les Zæhringen. — Fondation de Fribourg et de Berne.

INTRODUCTION. — Quel fut le dernier roi de Bourgogne ? — Comment l'avait-on surnommé ? — Pourquoi ? — A qui passa la Bourgogne à sa mort ? — Que firent les seigneurs bourguignons ? Voir leçon sur la fin du royaume de Bourgogne, (*Educateur* n° 14).

BUT DE LA LEÇON : *Les ducs de Zæhringen*.

I. Les ducs de Zæhringen sont originaires du petit village de Zæhringen, non loin de Fribourg en Brisgau (Grand Duché de Bade), où l'on voit encore les ruines de leur château. C'étaient, à l'origine, de simples hommes libres qui surent soit par héritages, soit par conquêtes, acquérir des domaines considérables dans la Haute-Allemagne.

RÉSUMÉ : *Origine des Zæhringen*.

II. Les empereurs d'Allemagne ne gouvernèrent pas eux-mêmes la Bourgogne. Des seigneurs, qui leur étaient dévoués, étaient chargés de la défense des intérêts impériaux dans ce pays. Ils portaient le titre de recteur, c'est-à-dire de gouverneur. Leur charge était héréditaire et leurs pouvoirs considérables. C'était presque la royauté.

RÉSUMÉ : *Rectorat de Bourgogne*.

III. Au commencement du XII^{me} siècle, ce fut Conrad de Zæhringen qui fut chargé de gouverner la Bourgogne. Ce n'était point une sinécure. Les seigneurs du pays se révoltèrent à plus d'une reprise contre lui. Ils furent complètement battus près de Payerne. Cependant, Conrad de Zæhringen perdit la Bourgogne cisjurane qui fut rendue au comte Rainaud. Elle prit dès lors le nom de Franche-Comté. (Comté franc ou libre.)

RÉSUMÉ : *Conrad de Zæhringen, recteur de Bourgogne*.

IV. A la mort de Conrad de Zæhringen, son fils Berthold IV lui succéda. Son autorité en Bourgogne était toujours très contestée. Les seigneurs profitaient de ses absences du pays pour se soulever à chaque instant. Les évêques de Lausanne, Genève et Sion ne voulaient pas le reconnaître comme leur avoué ou protecteur. C'était des guerres sans cesse renaissantes. Que devait faire Berthold IV pour affermir son pouvoir ? Se créer des amis, des partisans parmi les bourgeois des villes. Il les protégea en fortifiant les cités et en accordant des franchises à leurs habitants.

RÉSUMÉ : *Berthold protège les bourgeois des villes*.

V. Il voulut aussi se créer une place fortifiée d'où ses lieutenants pussent facilement lutter contre les révoltes des seigneurs. Il choisit pour cela un terrain facile à défendre, au bord de la Sarine. Il y fonda la ville de Fribourg. Il accorda de grandes libertés à tous ceux qui venaient habiter la nouvelle cité. Ils formèrent une commune dont les magistrats étaient nommés par les bourgeois. Pendant la construction des palissades et des murailles qui devaient défendre Fribourg, les bourgeois eurent à repousser les attaques des gens armés du monastère de Payerne à qui appartenait le terrain sur lequel s'élevait la ville.

RÉSUMÉ : *Fondation de Fribourg*.

VI. Berthold V continua la tradition de son frère. Il fortifia les bourgs de Moudon, Yverdon, Morat, Thoune, Berthoud. Les seigneurs romands s'étant soulevés de nouveau, il ordonna la construction d'une nouvelle ville sur l'Aar. Il chargea un seigneur du nom de Boubenberg d'entourer une presqu'île de cette rivière d'une forte palissade. Il accorda de grands avantages à tous ceux qui voudraient habiter la cité. Des artisans, des serfs, des seigneurs même ne tardèrent pas à venir en grand nombre y chercher un refuge. C'est ainsi que commença la ville de Berne. Bâtie sur un terrain appartenant à l'empereur, elle ne tarda pas à prendre un développement considérable.

RÉSUMÉ : *Fondation de Berne (1191).*

VII. Vers la fin de sa vie, Berthold V fut attaqué dans ses Etats par une nouvelle famille qui va jouer un rôle dans notre histoire : les comtes de Savoie. Aidée par des seigneurs vaudois, la Maison de Savoie s'empara de Moudon et du château de Chillon. Dans une expédition en Valais, le vieux duc de Zähringen fut complètement battu à Ulrichen, en 1211. Las de la lutte, ayant perdu ses deux fils, il fit la paix avec le comte de Savoie et se retira dans son vieux manoir où il mourut en 1213.

RÉSUMÉ : *Dernières années de Berthold V. Sa mort.*

VIII. Les Zähringen ont été appelés avec raison les *constructeurs de villes*. En protégeant les bourgeois, en leur accordant une certaine autonomie communale, ils ont hâté la fin du régime féodal et l'avènement de la liberté en Helvétie. Ils ont droit à notre reconnaissance. La ville de Berne a élevé un monument à Berthold V, devant sa cathédrale. Elle a célébré en grande pompe, en 1891, le 700^{me} anniversaire de sa fondation.

A la mort du dernier duc, ses biens, en Helvétie, passèrent à son parent, le comte de Kibourg.

RÉSUMÉ : *Rôle des Zähringen. Leurs biens passent aux Kibourg.*

RÉSUMÉ GÉNÉRAL. — 1. Origine des Zähringen. — 2. Le rectorat de Bourgogne. — 3. Conrad de Zähringen, recteur de Bourgogne. — 4. Berthold IV, protecteur des bourgeois des villes romandes. — 5. Fondation de Fribourg. — 6. Fondation de Berne. — 7. Dernières années de Berthold V. Sa mort. — 8. Rôle des Zähringen. Leurs biens passent aux Kibourg.

APPLICATIONS :

RÉDACTION d'après le résumé général.

LECTURE : VIII^{me} Lecture du *Manuel-Atlas* du degré intermédiaire de W. Rosier (page 43).

DICTÉE du premier paragraphe.

CAUSERIE AVEC LES ÉLÈVES. — Comment on construisait une ville. — Choix de l'emplacement, facilité de défense, de moyens de communication. — On élève une palissade qui sera remplacée plus tard par des murailles. — Les maisons sont bâties en bois. — Les métiers. — L'organisation communale, etc., etc. — Il y a là ample matière pour une causerie intéressante où les élèves ne resteront point passifs. S.

COMPOSITION

Etudes descriptives pour le degré supérieur.

L'enseignement de la composition est un de ceux qui obéissent le moins à des règles arrêtées; cependant, de tous les moyens recherchés pour acquérir du style, le meilleur reste le plus ancien parce qu'il est le plus naturel, à savoir l'imitation des bons écrivains. Certains maîtres ont voulu s'en affranchir parce que, disent-ils, il tue l'originalité de la pensée et de la phrase. Ce serait vrai s'il nous

était donné d'enseigner à des génies en herbe seulement, et... si nous en étions nous-mêmes. Ce n'est malheureusement pas le cas ; les tempéraments assimilateurs furent de tout temps infiniment plus nombreux que les tempéraments créateurs. Voilà pourquoi la lecture et l'étude d'un texte modèle sont la meilleure leçon de composition. La leçon de lecture dégagera les idées générales du modèle ; elle en fera remarquer l'enchaînement logique, après quoi les élèves seront appelés à imiter, dans des sujets analogues, le morceau étudié. Entre temps, des sujets libres leur permettront de faire voir ce dont ils sont capables par eux-mêmes.

Les exemples suivants sont simplement destinés à faire ressortir quelques procédés de description auxquels nos grands écrivains n'ont pas dédaigné de se conformer et qui peuvent faciliter aux élèves le travail de rédaction, toujours ardu pour eux.

I. MODÈLE A IMITER : *Le sommeil du berger.*

Claude des Huttes dormait couché sur l'herbe. Un de ses coudes, recourbé sous sa tête, lui servait d'oreiller. Son autre bras était étendu et porté sur le dos d'un chien noir à longues soies, couché et dormant aussi à côté de lui. On voyait qu'il s'était endormi en le caressant. Le soleil, un peu tempéré, tombait d'aplomb, en s'éloignant, sur l'homme et sur le chien. A côté du chien, cinq ou six moutons, dont la laine d'hiver n'était pas encore tombée sous le ciseau, se tenaient en cercle, leurs têtes basses et concentrées les unes contre les autres, comme les rayons de la roue vers le moyeu, pour se donner réciproquement l'ombre de leur corps.

Une belle chèvre tachetée de blanc et de noir, la mamelle pleine et rebondie comme une outre de lait, était couchée aux pieds de Claude, dans une attitude de repos, de bien-être et de complète sécurité. Elle appuyait nonchalamment sa belle tête plantée de deux longues cornes luisantes, sur le cou d'un petit chevreau blanc sans cornes, couché entre ses jambes. Les sabots de ces charmantes bêtes, polis par l'herbe, brillaient comme des cailloux noirs polis par l'eau d'un ruisseau. Les grands yeux de la mère, vagues, lointains et rêveurs comme les yeux de la gazelle et du chameau, semblaient penser. Ils se portaient tour à tour du maître à ses petits, du chien aux moutons, des roches à l'herbe, comme si elle eut rassemblé voluptueusement dans son regard tout ce tableau de paix dont elle faisait partie.

Quelques lapins broutaient le serpolet à côté du chien, des chèvres et de l'homme, sans même s'effrayer de mes pas. On voyait que Claude avait appris à son chien à les regarder comme du troupeau. Sept ou huit pruniers et deux cerisiers, aux troncs maigres et recourbés par les vents, croissaient à quelques pas de là, à l'abri d'une rangée de blocs de granit plus hauts que le reste de l'enceinte. Leurs fleurs tardives, qui commençaient cependant à tomber, pleuvaient par flocons à chaque ébranlement insensible de l'air. Ils faisaient flotter une ombre légère entremêlée de clarté sur le gazon,

LAMARTINE.

ANALYSE. — Sans aucune introduction, l'auteur entre dans le vif du sujet. Sa plume alerte dessine d'un trait rapide chacun des éléments du tableau : le berger, son chien, ses moutons d'abord ; puis la chèvre et son chevreau ; ensuite les lapins broutant le serpolet. Aucun détail n'est trop mesquin aux yeux de l'écrivain ; rien n'est omis de ce qui peut contribuer à rendre complète l'impression du lecteur. Le cadre est formé de quelques pruniers et cerisiers en fleurs et d'une rangée de blocs de granit. C'est une sensation de paix et de repos qui se dégage de ce croquis.

PROCÉDÉ : *décrire le sujet central, en vouant un soin particulier aux détails ; placer ensuite le cadre qui doit donner au tableau le relief voulu.*

Ce procédé convient aux descriptions et tableaux animés dans lesquels le sujet central attire de prime abord l'attention, le cadre qui l'entoure étant un accessoire utile, sans doute, mais non absolument indispensable.

SUJETS A TRAITER PAR IMITATION :

1. *Troupeau et bergers.* — Éléments : un feu de bergers au coin d'une haie ou d'un bois ; quelques enfants groupés autour ; leur attitude : l'un souffle ou alimente le feu, l'autre en retire des fruits cuits à la braise, etc. ; une vache, le cou tendu, la clochette en repos, achève lentement de mâcher sa bouchée d'herbe en contemplant, d'un air bonasse et curieux tout à la fois, le feu et les bergers ; son veau gambade autour d'elle ; d'autres vaches broutent.

Comme cadre, paysage de premier automne.

2. *Le labour.* — Éléments : Les personnages, hommes et animaux ; leur aspect, leur attitude, leur allure ; calme du laboureur qui veille à ce que l'ouvrage soit bien fait ; excitations à l'attelage ; efforts des chevaux et des bœufs, roidissant leurs muscles ; des oiseaux, lavandières, étourneaux, corbeaux, viennent chercher leur pâture sur le sillon.

Cadre : paysage d'automne ou de premier printemps.

II. MODÈLES A IMITER : a) *La rivière*, par M. Georges Renard (voir Educateur 1899, n° 28) ; b) *Ma Maison*, par Rodolphe Töpfer (Livre de lecture de MM. Dupraz et Bonjour, page 49) ainsi que plusieurs morceaux de ce même ouvrage.

PROCÉDÉ : *le cadre d'abord, le sujet principal ensuite.*

Ce procédé convient aux descriptions des lieux agrestes auxquels leurs alentours donnent tout leur cachet, toute leur originalité ; il est par conséquent nécessaire de faire connaître ces alentours avant l'objet central, afin que le lecteur se fasse de celui-ci une idée exacte.

SUJETS A TRAITER : Un ruisseau ; — Un endroit pittoresque ; — Un moulin, etc.

III. MODÈLE A IMITER : a) *Le lever du soleil.*

On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'Orient paraît tout en flammes ; à leur éclat on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre ; à chaque instant on croit le voir paraître ; on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair, et remplit aussitôt tout l'espace ; le voile des ténèbres s'efface et tombe. L'homme reconnaît son séjour et le trouve embelli. La verdure a pris durant la nuit une vigueur nouvelle ; le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée, qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la vie ; en ce moment, pas un seul ne se tait ; leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée ; il se sent de la langueur d'un paisible réveil. Le concours de tous ces objets porte aux sens une impression de fraîcheur qui semble pénétrer jusqu'à l'âme. Il y a là une demi-heure d'enchantement auquel nul homme ne résiste : un spectacle si grand, si beau, si délicieux, n'en laisse aucun de sang-froid.

J.-J. ROUSSEAU.

Analyse. — Le spectacle que retrace cette page est de ceux qu'aucune prose ne saurait embellir ; les retracer fidèlement, sans ornement d'inutile sorte est le seul but de l'écrivain. Et c'est précisément ce qui donne à sa description son incomparable beauté. Elle débute par des phrases courtes, peignant l'attente, l'émotion du spectateur ; des traits de feu ont signalé le soleil : « on le voit enfin ! » Et c'est dès lors un hymne qui éclate, un hymne dans lequel l'harmonie des phrases procède directement de l'harmonie des choses : la verdure, la rosée, les oiseaux, le séjour tout entier de l'homme embelli par le retour du père de la vie.

b) *Le hêtre*, d'André Theuriet (Livre de lecture de MM. Dupraz et Bonjour, page 219).

PROCÉDÉ : *Noter les faits dans l'ordre naturel où ils se succèdent.*

Ce procédé trouve son application dans la description des phénomènes naturels ; il est un intermédiaire entre l'ordre descriptif et l'ordre narratif, et peut servir de préparation à celui-ci. L'esprit de l'élève est ici puissamment aidé par la nature même des sujets ; l'ordre des idées n'a rien de fictif ; il est tout indiqué d'avance.

SUJETS A TRAITER :

1. *Le coucher du soleil*. Alors que le modèle ci-dessus fait pressentir le passage de l'ombre à la lumière, de la mort à la vie, le coucher de l'astre-roi évoque une succession contraire d'idées et de sentiments.

Lieu d'où l'on admire le spectacle ; le déclin du jour ; le soleil effleure la crête du Jura et disparaît insensiblement derrière la montagne ; aspect du ciel ; les Alpes illuminées pendant que la plaine est dans l'ombre. Présages divers annonçant la nuit. Tranquillité. Différence d'aspect du ciel entre l'orient et le couchant. Idée consolante : le soleil reviendra.

2. *Le sapin de la montagne*.

3. *Un vieux tilleul*.

Ces deux sujets seraient traités surtout au point de vue des souvenirs qu'ils évoquent, la description de l'arbre leur servant d'introduction.

(*A suivre*).

E. BRION.

Les écureuils dans l'embarras.

PLAN. — 1. Un bouquet d'arbres, abritant des écureuils, est subitement entouré d'eau. — 2. De longs jours s'écoulent. — 3. Grand émoi chez les petits Robinsons. — 4. Un tronc d'arbre en dérive s'approche de l'îlot ; les gentils animaux en profitent. — 6. Fuite du dernier écureuil.

DÉVELOPPEMENT. — De magnifiques arbres, pour la plupart séculaires, s'élevaient sur le bord d'un ruisseau. Quelques écureuils, joyeux et sémillants, y avaient élu domicile. La paix et l'allégresse régnaient dans le bosquet. Hélas ! l'orage et la pluie transformèrent cette belle retraite en une triste prison. Le ruisseau déborda, entoura d'eau les beaux arbres qui furent séparés par une nappe liquide très large de la rive la plus voisine. Voilà mes écureuils prisonniers ; il y en avait une douzaine.

Les jours s'écoulèrent pendant lesquels les gentilles bêtes grugèrent les noix qu'elles avaient en provision ; mais les vivres ne durèrent pas quand il faut apaiser les tiraillements de tant d'avidés estomacs. Bientôt les arbres se virent dépouillés de leurs feuilles et l'écorce fut dégarnie des tiges et rameaux les plus minces.

Pourtant, un beau jour plein de soleil, l'émoi fut grand dans la bauge paternelle : on courait, on allait, on venait, on bondissait, on faisait telles gambades que les vieux arbres devaient se demander : « Mais qu'ont donc nos prisonniers qui pleuraient si fort ces jours passés ? On descendait le long des troncs noueux jusqu'à la limite de l'eau, on avait l'air d'examiner attentivement quelque chose, puis, prrt !... en un clin d'œil on se retrouvait tous, l'un derrière l'autre, sur une branche maîtresse surplombant le ruisseau.

Ah ! voilà la cause de tous ces ébats : un tronc d'arbre, entraîné par un léger courant, se dirigeait précisément à portée de l'îlot. Quand il passa sur la grosse branche, onze bonds successifs amenèrent sur l'épave onze écureuils qui furent bien un peu mouillés, mais, enfin, ils étaient sauvés ; le tronc flottait avec ses petits passagers dans la direction de la terre ferme.

Et le douzième ? Eperdu, tout tremblant de se trouver seul, n'ayant pu bondir à temps sur le radeau improvisé, le petit animal poussait des cris de douleur, sautait d'arbre en arbre, montait, descendait et regardait au loin disparaître tous

ses amis. Un gros rameau tout sec, à l'écorce épaisse et rugeuse, fendue en morceaux prêts à se détacher, attirera l'attention du prisonnier ; il en attaqua aussitôt un des plus longs, fit tant des dents et des griffes, s'évertua si fort qu'une partie de l'écorce tomba à l'eau. Elle avait à peine touché la surface que notre écureuil sautait dessus, très légèrement. Au bout d'un instant, tous nos amis débarquaient sur la rive.

Qu'il fut doux le revoir, comme on se félicita, comme on s'embrassa -- pour autant que les écureuils se livrent à ces cordiales démonstrations -- et comme on nargua là-bas l'ilot devenu désert, grâce à l'intelligence de ses prisonniers!

D'un bond ils furent dans les arbres d'alentour.

G. ADDOR.

DICTÉE

Les lièvres.

I. Les lièvres ont les oreilles très longues ; leurs jambes de devant sont beaucoup plus courtes que celles de derrière : aussi leur marche n'est-elle qu'une sorte de galop. L'agilité de leur course est la seule ressource que la nature leur ait donnée contre les nombreux ennemis qui les poursuivent, et, sans leur extrême fécondité, la race serait depuis longtemps détruite. La fourrure du lièvre a pour certains industriels une valeur considérable. La chair est généralement recherchée.

II. Les lièvres vivent solitairement, mais gitent à peu de distance les uns des autres. Ils se nourrissent d'herbes, de racines, de feuilles, de fruits, de graines ; ils rongent même l'écorce des arbres. C'est pendant la nuit qu'ils se promènent et qu'ils mangent. On les voit, au clair de la lune, jouer ensemble, sauter et courir les uns après les autres ; mais le moindre mouvement, le bruit d'une feuille qui tombe, suffit pour les troubler ; ils fuient chacun d'un côté différent.

(G. Addor.)

(C. de MONTMAHOU).

PAGE CHOISIE

Utilité de l'histoire.

L'étude de l'histoire est la plus nécessaire aux hommes, quels que soient leur âge et la carrière à laquelle ils se destinent. Les exemples les frappent plus que les leçons ; ils leur servent de preuves pour convaincre ; ils les accompagnent d'images pour intéresser ; l'histoire renferme l'expérience du monde et la raison des siècles.

Nous sommes organisés comme les hommes des temps les plus reculés ; nous avons les mêmes vertus, les mêmes vices. Entraînés comme eux par nos passions, nous écoutons avec défiance les censeurs qui contrarient nos penchants et qui nous avertissent de nos erreurs, de nos dangers. Notre folie résiste à la sagesse, nos espérances se rient de leurs craintes.

Mais l'histoire est un maître impartial, dont nous ne pouvons réfuter les raisonnements appuyés sur des faits. Il nous montre le passé pour nous annoncer l'avenir ; c'est le miroir de la vérité.

Les peuples les plus fameux, les hommes les plus célèbres sont jugés à nos yeux par le temps, qui détruit toute illusion, par la justice, qu'aucun intérêt vivant ne peut corrompre.

Devant le tribunal de l'histoire, les conquérants descendent de leurs chars de triomphe, les tyrans n'effrayent plus par leurs satellites, les princes nous apparaissent sans leur cortège et dépouillés de la fausse grandeur que leur prêtait la flatterie.

Vous détestez sans danger la férocité de Néron, les cruautés de Sylla, les débauches d'Héliogabale, l'hypocrisie de Tibère ; si vous avez vu Denys terrible à Syracuse, vous le voyez humilié à Corinthe.

Les applaudissements d'une inconstante multitude ne trompent pas votre jugement en faveur d'Anitus et de Mélitus : vous méprisez leurs délations, leurs

calomnies ; et vous suivez avec enthousiasme le vertueux Socrate dans sa prison. le juste Aristide dans son exil.

Si vous admirez la valeur d'Alexandre sur les bords du Granique, dans les plaines d'Arbelles, vous lui reprochez sans crainte son ambition démesurée qui l'entraîne au fond de l'Inde, et les débauches honteuses qui ternissent, à Babylone, la fin de sa vie. Vous préférez à sa fausse gloire la renommée intacte et la vertu sans ombre d'Epaminondas, de Léonidas, de Titus, de Marc-Aurèle.

L'amour des Grecs pour la liberté peut échauffer notre âme ; mais leurs jalousies, leur légèreté, leur ingratitude, leurs querelles sanglantes et leur corruption vous annoncent et vous expliquent leur ruine.

Si le colosse romain vous impose par sa vaste puissance, vous ne tarderez pas longtemps à distinguer les vertus qui firent sa grandeur, et les vices qui amenèrent sa décadence.

Partout enfin vous trouvez la preuve de cette antique maxime, qu'à la longue il n'y a d'utile que ce qui est honnête, qu'on n'est véritablement grand que par la justice, et complètement heureux que par la vertu. Le temps distribue avec équité les récompenses et les châtements, et vous pouvez mesurer l'accroissement et la décadence des peuples sur la sévérité ou sur la dépravation de leurs mœurs. La vertu est le ciment de la puissance des nations ; elles tombent dès qu'elles sont corrompues

Communication de A. Cuchet.

LE COMTE DE SÉGUR.

COMPTABILITÉ

Compte de Monsieur Richemann.

Monsieur Richemann, propriétaire à St-Sulpice, a acheté des hoirs de Madame Boncœur les terrains ci-après désignés :

1. En Champagne, un champ de 165 m. de long sur 37 m. de large, à f. 46.50 l'are ;
2. Aux Vignes Rouges, une vigne de 79 m. sur 48 m. à f. 195 l'are ;
3. En Jérusalem, un pré triangulaire de 185 m. de base et 54 m. de hauteur, à f. 37 l'are.
4. Au Bochet, un bois ayant la forme d'un trapèze dont les bases mesurent 87 m. et 59 m. et la largeur 67 m. à f. 0.75 le ca. ;
5. Au Record, un verger de 48 m. sur 35 m. à fr. 225 l'ha.
6. Au Rochon, une maison pour f. 7500 et un jardin carré de 60 m. de contour à f. 185 l'a.

Monsieur Richemann livre en payement :

1. 5 billets de 1000 fr.
2. Un titre au porteur de f. 3000 avec intérêt au 3,8 % pendant un an ;
3. Un titre nominatif de f. 2500 avec intérêt au 3,8 % pendant 9 mois ;
4. Deux obligations foncières de 1000 fr. chacune avec intérêt au 4 % pendant 8 mois ;
5. Une obligation hypothécaire de f. 3500 avec intérêt au 4 1/2 % pendant 6 mois.
6. Enfin une créance de f. 2700 avec intérêt au 4 1/4 % pendant 10 mois.

Monsieur Richemann vous prie de lui dire combien il doit encore aux héritiers de Madame Boncœur.

Solution. — M. Richemann redoit f. 8327.29.

A. PANCHAUD, inst.

Le Traducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues allemande et française. Abonnement fr. 2 pour 6 mois. — Lectures saines, choisies dans tous les domaines de la littérature française et allemande, avec traductions exactes, évitant les ennuyeuses recherches dans les dictionnaires. — Numéros spécimens gratuits et franco sur demande par l'administration du *Traducteur*, à la Chaux-de-Fonds.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Service des cultes.

APPLES. — Le poste de pasteur de la paroisse d'Apples est au concours.
Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes), avant le **1^{er} octobre**, à 6 heures du soir.

PROVENCE. — Le poste de pasteur de la paroisse de Provence est au concours.
Adresser les inscriptions au Département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes), avant le **1^{er} octobre**, à 6 heures du soir.

Service de l'instruction publique

PLACES AU CONCOURS

RÉGENTES. — **Vallorbe.** Fr. 1030 plus fr. 150 pour logement; 30 septembre, à 6 h. — **Essert-Pittet.** Fr. 900; 30 septembre, à 6 h. — **Moudon.** Fr. 950; 30 septembre, à 6 h. — **St-Prex.** Fr. 900; 30 septembre, à 6 h.
Ecoles enfantines et d'ouvrages. — **Senarclens.** Fr. 400; 30 septembre, à 6 h.
RÉGENTS — **Lausanne.** Fr. 2400 à 3000; 30 septembre, à 6 h.

Le Département de l'instruction publique et des cultes ouvre une souscription auprès du personnel enseignant primaire et secondaire, ainsi qu'auprès des autorités scolaires du canton qui désirent se procurer :

1. La **carte générale de la Suisse** (réduction de la carte Dufour) en 4 feuilles, au 1 : 250.000, éditée par le bureau topographique fédéral.

Les prix de cette carte sont fixés comme suit :

a) Les 4 feuilles non collées, fr. 4 (impression sur cuivre), fr. 2 (report sur pierre).

b) Les 4 feuilles collées sur toile, format de poche, fr. 7,20 ou fr. 5,20.

c) Les 4 feuilles assemblées, carte murale, collées sur toile, avec rouleaux, fr. 15 (impression sur cuivre).

La carte portant la mention « carte d'instituteur », sera conservée par son possesseur, qui ne pourra ni la vendre ni la céder à un tiers. Cette acquisition sera, en outre, mentionnée dans le livret de service des instituteurs.

Chaque instituteur n'a droit à retirer qu'un seul exemplaire de cette carte.

2. Les feuilles de l'**Atlas Siegfried**, au 1 : 25 000, concernant le canton de Vaud, à fr. 0,60 la feuille.

Les frais de port sont à la charge des destinataires.

Les demandes devront être adressées au **Bureau des fournitures scolaires** avant le **30 septembre 1901**.

ECOLE CANTONALE D'AGRICULTURE

LAUSANNE

L'enseignement comporte deux semestres; il est approprié **aux jeunes gens de la campagne. Il est gratuit pour les élèves réguliers suisses et étrangers. Finance d'inscription** restituée à la clôture du cours aux élèves assidus, fr. 5.

Assurance obligatoire contre les accidents. **fr. 2,50.**

Ouverture du cours **4 novembre 1901**, à 2 heures du soir. Clôture le **16 mars 1902**.

Age d'admission, 16 ans.

Dernier délai d'inscription : **27 octobre**.

Produire acte de naissance, certificat de vaccination, carnet scolaire ou certificat d'études.

Auditeurs admis moyennant paiement de la finance d'inscription et de fr. 5 par heure de cours hebdomadaire.

Le programme du cours sera expédié gratis sur demande adressée au directeur.

APPRENTISSAGE

Publications mises à la disposition des apprentis et apprenties.

Le département soussigné, voulant faciliter aux apprentis et apprenties l'étude de leur profession, met les ouvrages suivants à leur disposition.

Le prix sera remboursé, jusqu'à concurrence de 5 francs, à l'apprenti, à condition qu'il se présente aux examens de fin d'apprentissage ; cette faveur n'est toutefois accordée que pour des volumes intéressant directement la profession de l'apprenti et demandés au département au moins six mois avant l'examen.

TITRES DES OUVRAGES

BARRÉ	Peinture, vitrerie, etc.	2 —
BERTHOUD	La charcuterie pratique	4 —
BLANCHON	La pratique en reliure	2 —
BOUTROUX (L.)	Le pain	5 —
CAUVET (D.)	Essai des farines	2 —
DEJONC	La mécanique pratique	5 —
DEMANET	Maçonnerie	4 —
DESORMES	Notions de typographie ¹	8 —
DESORMES ET BASILE	Dictionnaire des arts graphiques (2 vol.) ²	6 75
HALPHEN (G.)	Couleurs et vernis	5 —
HAMONNET (P.-M.)	Les notions d'impression	3 —
KALLENBERG (Otto)	Modellbuch für den Blecharbeiter	1 60
KOHLX	Guide pratique du monteur de boîtes et du fabricant d'horlogerie	4 50
LAPORTE (Paul)	Méthode de coupe pratique des vêtements d'hommes ³	15 —
LENOIR	Traité théorique et pratique du tapissier ⁴	50 —
LUNGWITZ	Manuel du maréchal-ferrant	3 —
PENNETIER (Dr Georges)	Leçons sur les matières premières organiques	18 —
POUTIERS (A.)	Le menuisier (pour apprentis de 1 ^{re} année)	— 75
»	Le menuisier (pour apprentis de 2 ^{me} et 3 ^{me} année)	4 —
SORIGNET (G.)	Manuel du coiffeur pour hommes	6 50
THÉVENAZ (Ch.)	Petit traité explicatif sur les bois	— 40
MALLEHONT (A.)	Manuel de la coiffure pour dames	3 —
VEVEY (de)	Manuel de la fabrication du beurre	— 60
—	Le bon jardinier, almanach horticole ⁵	7 —
GIROUD (Mathilde)	Méthode de coupe, apprêt et assemblage des vêtements de dames et de filettes. Relié	3 80
»	Méthode de coupe pour lingères (autographié)	2 —

Vu les prix élevés seront remis aux prix ci-après : ¹) fr. 6 ; ²) fr. 5,40 ; ³) fr. 9 ; ⁴) fr. 35 ; ⁵) fr. 5,75.

Le département recevra avec reconnaissance les renseignements sur d'autres ouvrages professionnels qui pourraient être utiles aux apprentis et remis aux mêmes conditions que ceux mentionnés ci-dessus.

Département de l'agriculture et du commerce.

COURS PRÉPARATOIRE AUX EXAMENS DE RECRUES

L'indemnité allouée à MM. les régents qui ont donné ces cours est payable aux recettes de district.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

CELLULI

qui désire employer une excellente

GOMME à effacer

DOIT ACHETER LE

Birbiggini

GOMME FÉDÉRALE

patenté

OF 6679

Spécialité de Chemises

Grand choix de chemises blanches et couleurs en tous genres.

Chemises flanelle, chemises Jæger, etc., etc.

CONFECTION SUR MESURE

CHEZ

CONSTANT GACHET, AUBONNE

MANUFACTURE GÉNÉRALE

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Guitares
depuis 10 francs.



Mandolines
depuis 16 francs.

Zithers
en tous genres.

VIOLONS, etc., anciens et modernes.

INSTRUMENTS A VENT EN CUIVRE ET EN BOI

de qualité supérieure garantie

 à des prix défiant toute concurrence. 

ECHANGE - LOCATION - ACHAT

Instrument d'occasion à très bon marché.

ACCESSOIRES EN TOUS GENRES

CORDES HARMONIQUES DE QUALITÉ EXTRA

Immense choix de musique. — Abonnements.

Réparations exécutées très soigneusement à des prix modérés
dans nos propres ateliers.

SPÉCIALITÉ : ACCORDÉONS ET HARMONICAS A BOUCHE

FÆTISCH FRÈRES

Maison de confiance fondée en 1804. Grande renommée et nombreuses références.

LAUSANNE

Rue de Bourg, 35 • 35, Rue de Bourg.

Succursale à VEVEY

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXVII^{me} ANNÉE — No 40.

LAUSANNE — 5 octobre 1901.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUNIS ·)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD, maître à l'École d'application annexée aux écoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces.

MARIUS PERRIN, adjoint, La Gaité, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA BERNOIS: **H. Gobat**, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE: **W. Rosier**, professeur.

NEUCHÂTEL: **C. Hintenlang**, instituteur, Noiraigue.

FRIBOURG: **A. Perriard**, inspecteur scolaire, Belfaux.

VALAIS: **J. Gaillard**, inst., St-Barthélemy.

VAUD: **E. Savary**, instituteur, Chalet-à-Gobet.



PRIX
de
l'abonnement :
Suisse,
5 fr.
Etranger,
fr. 7,50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
Librairie PAYOT & Co
Lausanne.

R. LUGON 1898

Tout ouvrage dont L'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces: 30 centimes la ligne.

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baatar , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Grosgrin , L., inst.,	Genève.	Vaud.	
Pesson , Ch., inst.	Genève.	MM. Cloux , F.,	Essertines.
Jura Bernois.		Dérian , J.,	Dizy.
MM. Fromageat , L., inst.,	Saignelégier.	Cornamusaz , F.,	Trey.
Mercerat , E., inst.	Sonvillier.	Rochat , P.,	Yverdon.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Jayet , L.,	Lausanne.
Schaller , G., direct.,	Porrentruy.	Visinand , L.,	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Faillettaz , G.,	Gimel.
Baumgartner , A., inst.,	Bienne.	Briod , E.,	Fey.
Neuchâtel.		Martin , H.,	Lausanne.
MM. Thiébaud , A., inst.,	Locle.	Magnin , J.,	Préverenges.
Grandjean , A., inst.,	Locle.	Suisse allemande.	
Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	M. Fritschi , Fr., président	
Fribourg.		du <i>Schweiz. Lehrerverein</i> ,	Zurich.
M. Genoud , Léon, directeur,	Fribourg.		

Tessin : M. Nizzola.

Bureau de la Société pédagogique romande

MM. Ruchet , Marc, conseiller fédéral, prés. honoraire, Berne.	MM. Perrin , Marius, adjoint, trésorier, Lausanne.
Decoppet , C., Conseiller d'Etat, Lausanne.	Sonnay , adjoint, secrétaire, Lausanne.
Burdet , L., instituteur, vice-président, Lutry.	

“ LA SUISSE ”

Société d'assurances sur la vie.

FONDÉE EN 1858

Siège social: Lausanne, Rue du Midi, 2

Assurances sur la vie d'après toutes les combinaisons. Rentes viagères. Assurance sur la vie combinée avec l'assurance contre les accidents. En vertu de cette combinaison, l'assuré qui renonce à participer aux bénéfices de « La Suisse » reçoit *san augmentation de primes* une police individuelle d'assurances contre les accidents auprès de la compagnie « Le Soleil » Sécurité générale.

Assurance combinée à effets multiples.

Cette combinaison *toute nouvelle* garantit à l'assuré un capital payable à son décès s'il survient avant un certain âge fixé dans la police, et s'il atteint cet âge il a la faculté d'opter entre différentes alternatives prévues dans le contrat et combinée l'une avec l'autre : conserver une assurance au décès, toucher une certaine somme au comptant ou être mis au bénéfice d'une rente viagère. Cette combinaison a le grand avantage de permettre à l'assuré d'attendre l'échéance de son contrat pour se déterminer, à ce moment, sur la façon dont il entend retirer le bénéfice de ses économies.

Pour renseignements, prospectus, etc, s'adresser au siège social à Lausanne, rue du Midi, 2, ou à MM. les agents dans toutes les localités importantes.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

CAUSERIES FRANÇAISES

Revue de langue et de littérature française contemporaines

publiée sous la direction de

M. Aug. André, professeur,

Lecteur à l'Université de Lausanne.

Première année. Un vol. in-16 de 344 VIII pages.

3 fr. 50

Deuxième année. Un vol. in-16 de 346-VI pages.

3 fr. 50

Les Causeries françaises

analysent les nouveautés littéraires (romans — poésie — théâtre), donnent des extraits des ouvrages les plus intéressants, indiquent les usages actuels de la langue française, répondent aux questions que posent les abonnés sur la littérature et la langue française contemporaines.

Il n'est pas de publication similaire qui puisse rendre autant de services à ceux qui étudient ou enseignent la langue et la littérature française. Pour ceux qui aiment à lire à leurs élèves des morceaux de choix et intéressants, les *Causeries françaises* fourniront des pages savoureuses des meilleurs auteurs français contemporains.

Elles constituent ainsi comme la suite et le complément naturel de la *Chrestomathie française du XIX^{me} siècle*, qu'elles permettent de tenir constamment à jour.

On peut se procurer des numéros et s'abonner (Suisse, 3 fr. 50; Etranger, 4 fr. 50) chez MM. Payot & C^{ie}, libraires-éditeurs, Lausanne, et par l'entremise des libraires de la Suisse et de l'étranger.

Jeune instituteur diplômé de la Suisse allemande, parlant passablement le français, cherche une place de maître d'allemand ou de surveillant dans un pensionnat de la Suisse romande. S'adresser sous chiffre 3223. Librairie Payot & C^{ie}, Lausanne.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 8, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Terreaux, 4, LAUSANNE — R. de l'Hôpital, 22, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

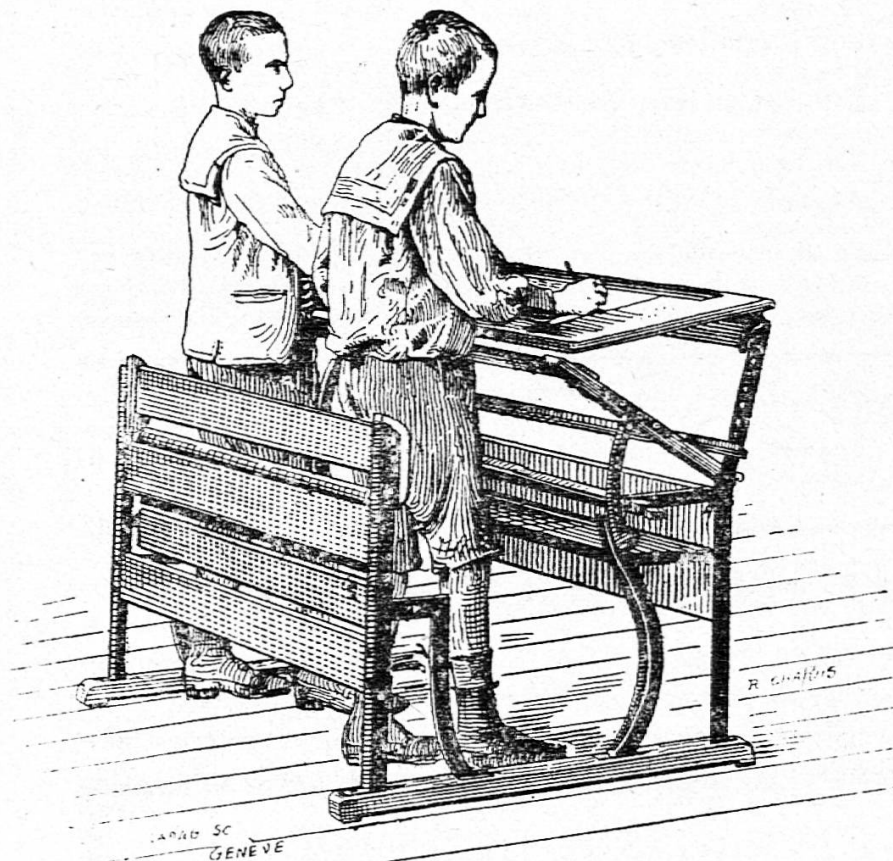
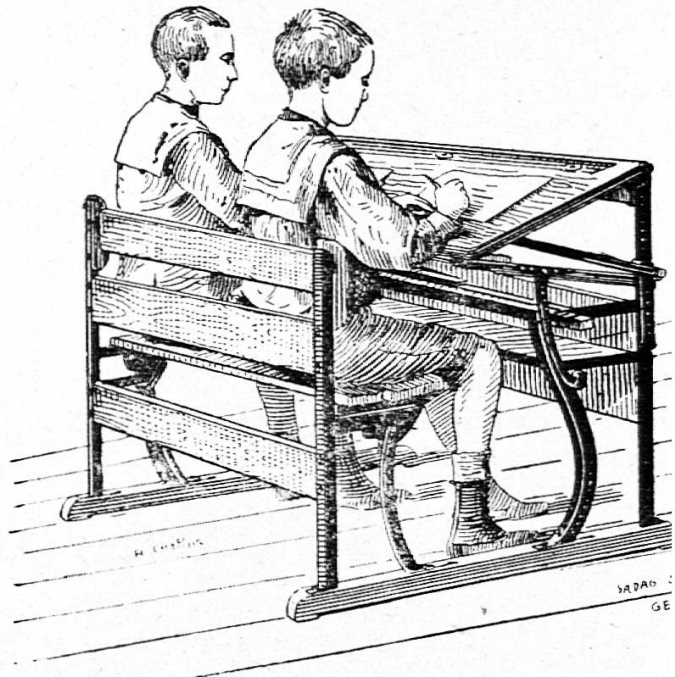
PUPIETRES HYGIENIQUES

A. MAUCHAIN

GENÈVE

Place Métropole.

Brevet + 3925 — Modèle déposé.



Grandeur de la tablette : 125 X 50.

Sur demande, on pourra varier ces dimensions.

Fournisseur de la Nouvelle Ecole Normale de Lausanne.

Ce pupitre offre sur les autres systèmes les avantages suivants :

1. De s'accommoder aux diverses tailles des élèves ;
2. De leur permettre dans leurs différents travaux de conserver une attitude physiologique n'entraînant aucune déviation du tronc et des membres, assurant le libre jeu des viscères et évitant les inconvénients graves qu'a pour la vision notre mobilier scolaire actuel ;
3. De se prêter aux diverses exigences de l'enseignement (écriture, lecture, dessin, coupe, couture, etc.)

Pupitre officiel DU CANTON DE GENÈVE

Travail assis et debout

*S'adapte à toute
tailles.*

La fabrication peut
se faire dans chaque localité.
S'entendre avec l'inventeur.

Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec
47 fr. 50

Même modèle avec chaise
47 fr. 50

Attestations et prospectus
à disposition.



1883. Vienne. — Médaille
d'argent.

1883. Exposition Nationale
de Zurich. — Diplôme.

1884. Exp. Internat.
Nice. — Médaille d'argent.

1885. Exp. Internationale
Inventions brevetées. Paris.
Médaille d'or.

1885. Exp. Internationale
Travail, Paris. — Médaille
d'argent.

1893. Expos. Internat.
d'Hygiène, Dijon. — Diplôme
d'honneur.

1893. Expos. Internat.
du Havre. — Médaille d'argent.

1889. EXP. INTERNATIONALE,
PARIS. — MÉDAILLE
D'OR.

1896. Exp. Nationale
— Seule MÉDAILLE D'OR
cernée au mobilier scolaire.

1900. Exp. Universelle
Paris. — Médaille d'or.

La plus haute récompense
accordée au mobilier scolaire.

